

Parcours Prévention Santé ou Certificat médical pour les mineurs	Licence	Reglement:	Dossard:
joint: <input type="checkbox"/>	jointe: <input type="checkbox"/>	chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/>	

BULLETIN D' INSCRIPTION DU 14 SEPTEMBRE 2025

COURSE : MARCHE :

CATEGORIES ACCEPTEES : DU CADET (2009-2010) AU MASTER

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE _____

autorisation parentale pour les mineurs <input type="checkbox"/>

ADRESSE : _____

CODE POSTAL: _____ VILLE : _____

SEXE: H F TEL: _____LICENCIÉ FFA : OUI NON

CLUB : _____

LICENCE FFA (2025/2026) N° : _____ DATE DE VALIDITE _____

DOCUMENTS A FOURNIR

photocopie de la licence FFA 2025/2026

ou la photocopie du PPS de moins de trois mois

ou le certificat médical datant de moins d'un an pour les mineurs

(aucune inscription ne sera prise en compte sans ces documents)

INSCRIPTION COURSE ET MARCHE :

9,00 € JUSQU'AU 12 SEPT

10,00€ LE 13 ET 14 SEPTEMBRE

INSCRIPTIONpar courrier:bulletin à envoyer avant le **12** septembre

accompagné du chèque et de la photocopie du pps ou licence ou certificat (mineur)

à l'ordre du "comité d'animations sports et culture de St Martin le Gaillard"

à l'adresse suivante:

mr Walmacq henri 135 route du treport 76260 Eu

par email : henri.walmacq@orange.fr

renseignements et inscription par TEL : 02 35 50 27 92 ou 07 78 55 63 31

consulter également la page saincatouf sur:

facebook

je reconnais avoir pris connaissance du reglement de l'épreuve

et declare l'accepter sans aucune restriction,

SIGNATURE

SAINCATOUF

REGLEMENT (Suivant la réglementation des courses hors stade)

le retrait des dossards s'effectue à partir de 8h00 devant la mairie de st martin le gaillard

1) CATEGORIES ACCEPTEES : Cadets , Juniors, Espoirs, Seniors, Masters.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

2) POSTES DE RAVITAILLEMENT : au total 3 postes de ravitaillement ont été prévus.

3) SECURITE :

Les services compétents ont été informés de l'organisation de l'épreuve.

Les signaleurs ont été agréés par l'autorité administrative.

4) SERVICE MEDICAL :

une équipe agréée sera présente.(arrivée et parcours)

5) CALENDRIER :

La course est inscrite au calendrier des courses hors stades de la CDA 76.

6) Parcours Prevention Sante : Chaque participants devra fournir :

une photocopie du PPS datant de moins de trois mois

Ou une photocopie de la licence à jour 2025/2026

pour les mineurs: un certificat médical de non contre indication :

à la pratique de la course ou marche en compétition

7) INSCRIPTION :

Il est obligatoire de remplir un bulletin d'inscription et de le signer.

La clôture des inscriptions se termine 15 minutes avant le départ.

L'engagement est personnel.

8) ASSURANCES :

La responsabilité de l'organisateur est couverte par la police d'assurance auprès de FFBA n°orias 09052772.

Il incombe aux participants de souscrire une assurance personnelle pour couvrir les dommages corporels.

9) DROIT A L'IMAGE :

De part son inscription, le participant renonce a son droit a l'image.

10) MEDIATS :

Nous vous informons que nous faisons de la communication auprès de différents medias

Selon l lois 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée,

vous pouvez modifier les informations que vous nous avez données.

11) CONTROLE ANTIDOPAGE :

Les participants s'engagent à respecter l'interdiction de dopage et à se soumettre au contrôle antidopage.

12) DOUCHE :

Douches a disposition au camping municipal de Touffreville sur Eu.

Le comité d'animation de saint martin le gaillard décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les vestiaires ou dans les véhicules.